Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 92 (1983)
Heft: 5

Artikel: Pour l'aide d'urgence : la chaîne de sauvetage
Autor: Bill, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683263

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour l'aide d'urgence: la chaîne de sauvetage

Lors des terribles tremblements de terre d'Algérie et d'Italie du Sud, de nombreuses victimes n'ont pu être dégagées des décombres en temps utile faute de moyens de secours. Impressionné par ce fait, A. Bill a lancé l'idée d'une chaîne de sauvetage qui regroupe le personnel et les moyens nécessaires au sauvetage des personnes ensevelies.

1. L'origine de l'idée

1.1 Des victimes qui restent ensevelies

Des photos semblables à celles que nous avons vues lors de différents tremblements de terre, et en particulier après ceux d'Algérie et du sud de l'Italie, ne nous ont plus laissé l'esprit en paix. Sous les énormes tas de décombres se trouvaient des victimes ensevelies qui n'étaient pas toutes mortes mais souvent plus ou moins grièvement blessées. Une partie d'entre elles a pu être localisée mais il n'a pas été possible de les dégager à temps et de les sauver car les engins qui auraient été nécessaires ne sont pas arrivés assez vite. C'est donc un fait incontestable que lors de tremblements de terre, il y a toujours des victimes qui meurent ensevelies faute d'avoir été dégagées à temps des décombres et soignées comme il l'aurait fallu.

1.2 Manque de moyens et de coordination

Cependant, dans ces cas, des sauveteurs, venant tant du pays sinistré que de l'étranger, se trouvaient à pied d'œuvre. Mais les moyens qu'ils avaient à disposition, notamment dans les premiers moments et les premiers jours cruciaux, se révélèrent insuffisants. Il manquait d'autre part la direction et la coordination qui auraient rendu leurs efforts plus efficaces. Mais, surtout, l'équipe suisse des chiens de catastrophe a dû constater à plusieurs reprises qu'ils pouvaient certes repérer des gens ensevelis mais que, dans de nombreux cas, cela n'était malheureusement pas synonyme de sauvetage définitif des victimes. Un responsable expérimenté de la Société suisse des chiens de catastrophe a notamment déclaré à la presse en novembre 1980, après les graves tremblements de terre d'Italie du Sud: «Il est certain que les chiens ont réussi à faire de nombreux repérages. Mais le drame résidait dans le fait que les découvertes n'étaient pas exploitées. Beaucoup de spectateurs se trouvaient là, mais aucun n'avait de pelle.» A cette constatation réaliste, il faut ajouter que dans beaucoup de cas, et justement là où il ne s'agit pas d'un ébranlement superficiel, la simple pelle ne suffit pas.

1.3 Une idée née de la nécessité et du besoin

Après avoir été très impressionné par l'étendue des ruines que nous venions de voir en Algérie à la suite du tremblement de terre et, à peine six semaines plus tard en Italie du Sud en novembre 1980, je me trouvrais un soir à Potenza (le Corps suisse en cas de catastrophes y était alors en pleine activité) dans un hôtel-restaurant complètement abandonné, bien que presque épargné par le tremblement de terre. Mon idée était de coucher sur le papier l'esquisse d'une véritable chaîne de sauvetage, c'est-à-dire d'une

organisation qui regrouperait tous les membres, y compris ceux qui s'occupaient du dégagement, susceptibles de contribuer au sauvetage des personnes ensevelies. Cette esquisse de projet, née exactement sur les lieux de la catastrophe italienne, fut développée par la suite fin décembre et se transforma en projet de chaîne de sauvetage qui, le 6 janvier 1981, fut soumis à tous les participants éventuels sous la forme d'un exposé en plusieurs pages.

2. Les principes de la chaîne de sauvetage

2.1 Les problèmes

Lors de la phase d'aide immédiate, sauver des vies humaines en danger constitue la tâche prioritaire. Pour sauver une personne ensevelie et peut-être blessée, il faut la localiser, la dégager, la transporter et la soigner. La chaîne de sauvetage, constituée de ces quatre éléments, est aussi forte que l'est chacun de ses maillons. Si un maillon vient à manquer, le sauvetage ne peut s'effectuer ou ne se fait que partiellement.

Il faut constater que diverses organisations provenant tant du pays sinistré que de l'étranger s'occupent des quatre parties de la chaîne de sauvetage mais pas en même temps, ni au même endroit et avec des moyens qui sont insuffisamment coordonnés.

Les tentatives de coordination, souvent improvisées dans des cas semblables, ont échoué pour les raisons suivantes:

- absence de coordinateurs compétents,
- impossibilité de faire venir à temps les sauveteurs et le matériel,
- échange d'information insuffisant pour des raisons linguistiques et techniques.

2.2 L'idée de base pour améliorer la situation

Il faut bien préparer le terrain, de façon à assurer le bon fonctionnement de la chaîne, c'est-à-dire l'imbrication harmonieuse de ses différents éléments.

Le plus sûr moyen est de mettre sur pied une seule organisation qui dispose d'une autorité suffisante et d'une autonomie complète à l'égard de tous ses membres et puisse se charger elle-même de la coordination des moyens à disposition.

Pour des raisons d'économie, c'est-à-dire afin d'utiliser les possibilités déjà existantes, on pourrait imaginer une autre solution: faire intervenir une organisation d'Etat (ASC), une organisation privée (GASS) ainsi que des organisations du pays sinistré et les coordonner de façon que la chaîne de sauvetage puisse fonctionner parfaitement. Mais cette solution n'est pas très fiable, car l'efficacité d'une organisation étrangère à l'intérieur de la chaîne de sauvetage suisse serait difficile à évaluer.

Le rassemblement sur place des forces à disposition est une solution de rechange qu'on ne devrait pas avoir besoin de choisir, si la chaîne se constitue et fonctionne assez rapidement.

Pour les deux variantes proposées, il est indispensable, à côté des quatre éléments opérationnels, de disposer d'un petit état-major de commandement équipé des moyens de communication indispensables. Cette équipe de direction est responsable de la coordination de la chaîne et assure les liaisons entre les autorités centrales et locales du pays sinistré et les organisations compétentes des pays voisins.

2.3 Analyse rapide des divers éléments de la chaîne

Le premier maillon: le repérage

- *Les équipes de chiens de catas-*

trophe: elles peuvent intervenir simultanément à plusieurs endroits différents et être éventuellement renforcées. Elles sont destinées à localiser les victimes vivantes ou déjà mortes.

- *Les moyens de détection électroniques:* les instruments électroniques qui se sont développés et ont fait leurs preuves ces dernières années doivent être utilisés autant que possible en coordination avec les chiens. Grâce à ces instruments, il est possible de savoir si la victime localisée par les chiens est encore en vie ou pas. En tout cas, l'utilisation combinée des chiens et des instruments électroniques permet d'établir des priorités dans les dégagements à effectuer.

Le deuxième maillon: le dégagement

Ces dernières années, ce maillon s'est révélé dans de nombreux cas l'élément le plus faible de la chaîne. Certes, il faut reconnaître que les fanions de repérage plantés sur les décombres par l'équipe des chiens de catastrophes ont encouragé bien des bonnes volontés à creuser, et de nombreux dégagements ont été menés à bien. Mais de véritables actions de dégagement entreprises à temps, avec des personnes compétentes et un matériel adéquat, ont été l'exception.

Les raisons de ces défaillances:

- Les survivants qui sont encore sous le choc qu'ils viennent de subir, ne sont pas en mesure d'entreprendre efficacement les recherches.
- Les lourds engins de dégagement appartenant à l'armée du pays sinistré ou aux autorités civiles n'étaient souvent pas disponibles.
- Les moyens de dégagement légers mis en œuvre se sont révélés la plupart du temps inefficaces, en particulier dans les décombres qui provenaient de l'écroulement de maisons de plusieurs étages.
- Il manquait des éléments de direction et de coordination qui seraient intervenus pour que les engins de dégagement arrivent à temps.

Le troisième maillon: les transports

Comme les soins médicaux peuvent rarement être effectués dans les environs immédiats du sinistre, le transport des blessés est indispensable.

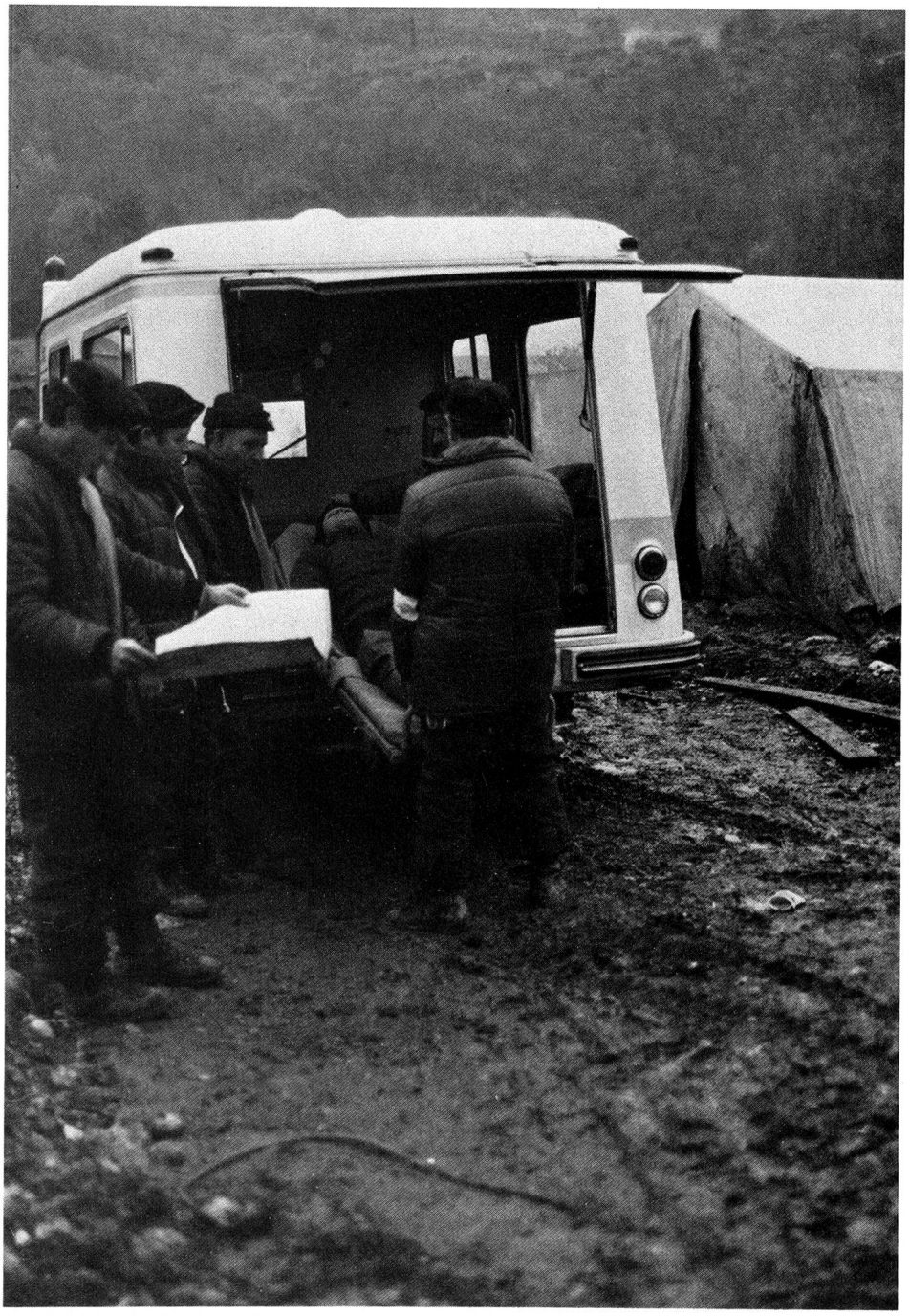

Mais, selon la gravité des blessures et selon les circonstances, il faut préparer le blessé afin qu'il soit transportable. C'est pourquoi, entre les deux phases «dégagement» et «transport», il serait souhaitable de faire intervenir une petite équipe médicale qui serait chargée de préparer ce transport et d'effectuer les premiers soins urgents.

Pendant le déroulement de ce troisième chaînon, les moyens de transport normaux sont:

- des colonnes de porteurs avec civières,
- des véhicules aménagés spécialement,
- des hélicoptères et, exceptionnellement, des avions légers.

En principe, ces transports sont fournis soit par les autorités étrangères soit, selon les cas, par les organisations locales du pays sinistré.

Le quatrième maillon: les soins médicaux

Lors de la phase d'aide immédiate, les soins médicaux sont prioritaires. L'élément médical le plus important est l'équipe chirurgicale vers laquelle tous les blessés doivent être acheminés sans tarder. Mais la médecine générale et les soins hospitaliers ont également leur rôle à jouer ainsi que les soins courants (prise en charge, protection contre le froid, etc.).

La direction et la coordination
Si tous les maillons de la chaîne sont amenés de l'étranger, les membres de la direction sont également choisis parmi eux. Ils apportent en même temps leurs principaux éléments de coordination. Les autorités locales ne leur donnant que des directives générales, ils agissent autant que possible de façon autonome en fonction des moyens dont ils disposent.
Cette solution semble intéressante, car elle implique peu de facteurs inconnus. Mais elle présente également des inconvénients:

- Toute l'équipe de la chaîne de sauvetage doit être amenée, ce qui signifie un surcroît de tâches sur le plan de l'organisation et du financement.
- Les sauveteurs venant de l'étranger se trouvent, lors de la phase de première assistance, plutôt isolés des autres équipes de sauveteurs avec lesquels ils ne travaillent pas.

Les tâches de direction et de coordination se présentent de façon différente lorsque la chaîne est constituée de maillons amenés de l'étranger qui sont complétés et renforcés par les éléments provenant du pays sinistré. Dans ce cas, l'équipe de direction devrait être également complétée par des représentants du pays concerné. A côté des avantages incontestables présentés par cette solution qui intègre mieux les éléments venus de l'extérieur à l'infrastructure locale, des inconvénients notables doivent être relevés:

- difficultés de langue et de compréhension,
- difficultés de coordination,
- difficultés d'ordre technique pour intégrer des éléments d'origine et de caractère différents dans une chaîne de sauvetage commune.

Cette deuxième façon d'organiser ne peut être prise en considération que:

- si la constitution d'une telle entreprise commune n'exige pas trop de temps,
- si le pays qui aide et le pays sinistré disposent d'infrastructures comparables,
- si les barrières linguistiques ne sont pas insurmontables.

Photos: M. Hofer

La réalisation commune de l'idée
Dans la lettre du 6 juin 1981 envoyée aux chefs de groupes du corps suisse en cas de catastrophe, à la Garde aérienne suisse de sauvetage de même qu'à l'Office des troupes de protection aérienne, le travail de coopération pour la chaîne de sauvetage a été présenté comme suit (extrait): «Il s'agit, dans un groupe de travail encore à constituer, d'équiper les quatre maillons de la chaîne de sauvetage, tant sur le plan humain que matériel de façon que, par voie aérienne, elle puisse parvenir rapidement dans un pays proche de la Suisse et intervenir avec succès.
»Dans les domaines du repérage, du transport et des soins médicaux, nous avons déjà des propositions intéressantes qui nous ont été faites directement ou par l'intermédiaire de la Garde aérienne suisse de sauvetage. Par contre, le domaine du sauvetage proprement dit (dégagement), reste encore peu développé. Mais dans ce domaine d'action, les troupes de protection aérienne disposent de moyens qui pourraient être intéressants pour les opérations de sauvetage dans les régions dévastées par des tremblements de terre. Il s'agit avant tout de définir ces moyens, de les rendre opérationnels et de trouver le personnel qualifié.
»Lors de la prochaine réunion, j'aimerais discuter avec vous de l'esquisse élaborée de la «chaîne de sauvetage» et surtout de la mise sur pied d'un ou deux groupes d'études. Il ne faut pas voir trop grand mais plutôt essayer d'agir de façon rapide et simple en prenant des mesures appropriées de façon que, dès le printemps de cette année, nous puissions commencer les exercices et déjà envisager des actions concrètes.»
Lors d'une réunion qui s'est tenue à Berne le 15 janvier 1981 à l'Eigerstrasse 71, le principe du projet de la chaîne de sauvetage a été accepté et se trouve déjà à l'étude dans divers groupes de travail. *Dr h. c. A. Bill*